

Romane Brisard
« Inceste d'État »
Stock – octobre 2025



Romane Brisard

Journaliste d'investigation spécialiste, entre autres sujets, des questions de protection de l'enfance et de « justice familiale ». Reconnue comme une voix dénonçant les défaillances d'institutions aussi prestigieuses que la Justice ou l'Aide Sociale à l'Enfance. Des témoignages minutieusement rapportés et des affaires réelles donnent à son propos un caractère plus que crédible car tout est chargé de « réel ». Le lecteur est invité à conclure, comme elle, au caractère inacceptable de ces défaillances. Avec *Inceste d'État*, elle nous met sous les yeux des affaires familiales qui ont été jugées et où la garde d'un enfant a été donnée au père soupçonné de violences sexuelles incestueuses. Cette enquête participe aux débats actuels avec une acuité saisissante. Nul ne peut lire les chroniques judiciaires sur ces sujets de la même façon après avoir lu ce livre.

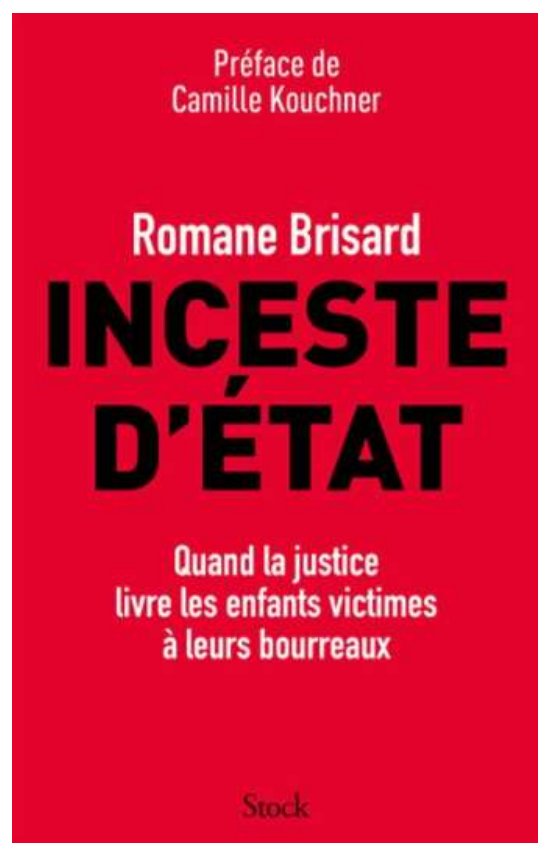
L'ouvrage

Si vous n'avez pas encore ressenti « *le sang glacé* » dans vos veines, cet ouvrage « coup de poing » va sans doute vous le faire vivre. Pas de confort ni de faux-semblants sur une Justice qui serait au service des plus vulnérables. Non, il s'agit de nous montrer clairement que cette Justice est capable de confier la garde d'enfants victimes d'inceste à leurs propres agresseurs. Les mères sont décrédibilisées voire criminalisées (on croit rêver !) et les enfants sont le jouet d'approximations judiciaires profitant au prévenu.

Ce n'est pas un dossier mais une centaine que cite Romane Brisard pour montrer que, malgré tout ce qui s'est dit ces dernières années, la Justice continue de manière implacable à ignorer la parole d'enfants, à classer leurs accusations sans suite, à mettre en accusation les mères qui cherchent à protéger leurs enfants. Alors oui, certaines femmes choisissent la fuite et l'exil afin d'empêcher leurs enfants d'être contraints à revoir leur père accusé de violences sexuelles. Elles quittent tout pour mettre leur enfant à l'abri. Pour ces femmes, des mandats d'arrêt internationaux sont vite édités... et elles sont pourchassées par Interpol pour enlèvement d'enfant et la Police et la Justice continuent leur œuvre destructrice, sans doute à leur corps défendant mais dans un manque de discernement coupable.

Discussion

Nous avons compris que le Code pénal n'est pas adapté aux crimes sexuelles et que la charge de la preuve est du côté des victimes vulnérables par une erreur grossière de jugement qui date de la Révolution. Pour autant, les acteurs de la Justice, qui en sont évidemment conscients, ne devraient pas fermer les yeux sur les excès d'un système mauvais par construction. On voit ainsi que la libération de la parole ne suffit pas lorsque les mécanismes de la justice continuent de ne pas protéger les victimes et de ne pas condamner les coupables. Cette enquête nous entraîne dans la stupéfaction puis dans la colère.



Ce livre, *Inceste d'État*, est un témoignage dérangeant et incontournable pour qui veut voir la vérité en face.